

Prise de RDV / Horaires / Plan d'accès

Consultations en soins oncologiques de support au Pôle santé Saint-Laurent :

- Du lundi au vendredi, de 9h à 17h
- Tél. : **02 31 45 86 80**



Pôle santé Saint-Laurent
7-9 rue Saint-Laurent
14000 CAEN

Consultations
en soins oncologiques
de support
au
Pôle santé
Saint-Laurent
(PSLA)



Pôle santé Saint-Laurent
7-9 rue Saint-Laurent
14000 CAEN

Le principe

Des consultations en **soins oncologiques de support (SOS)** sont proposées aux patients atteints de cancer par des médecins du Centre François Baclesse. L'objectif des SOS est de faire diminuer les effets indésirables liés au cancer ou à ses traitements.

Conjointement à l'oncologue, le médecin traitant peut constater des symptômes ou des séquelles liés au cancer ou aux traitements du cancer. S'il le souhaite, il pourra adresser des patients aux professionnels de santé du PSLA pour une consultation en soins oncologiques de support.

Les consultations ouvertes

Ces consultations sont ouvertes aux patients **en cours de traitement** ou ayant des **séquelles des traitements du cancer** :

- **Evaluation globale des besoins en SOS** : les besoins peuvent être nombreux (douleur, nutrition, psycho-oncologie, social, etc.). Ces consultations ont pour but d'évaluer l'ensemble des besoins.
- **Douleur** : douleurs évolutives ou séquellaires du cancer.
- **Mésothérapie** : pour les séquelles douloureuses des traitements.
- **Auriculothérapie** : pour les effets indésirables des traitements de chimiothérapie, d'hormonothérapie et de radiothérapie (bouffées de chaleur, douleurs, trouble du goût et de l'odorat, hoquet persistant, hyposialie post radiothérapie).
- **Consultations d'onco-sexualité** : impact sur la vie intime et sexuelle (baisse de libido, etc.).



Comment adresser un patient ?

La prise de rendez-vous se fait du lundi au vendredi de 9h à 17h, par téléphone au : 02 31 45 86 80

Les professionnels de santé du PSLA ont besoin d'un **courrier rédigé par le médecin traitant** faisant état de la situation du patient.

Pour les patients suivis au Centre François Baclesse, le rendez-vous est à prendre par :

- le médecin traitant
- le patient lui-même

Pour les patients suivis dans un autre établissement de santé, sur proposition du médecin traitant ou après discussion avec celui-ci, le patient contacte lui-même le 02 31 45 86 80 pour :

- **la constitution de son dossier médical.**
Pour ce faire, il fournit une copie recto-verso de ses :
 - Carte d'identité ou Passeport,
 - Carte Vitale,
 - Carte de mutuelle,
 - Courrier du médecin traitant.
- **un rendez-vous lui sera donné uniquement si son dossier médical est complet.**

Le suivi de vos patients

Vous pouvez accéder au dossier médical de vos patients suivis conjointement au Centre François Baclesse grâce au **Portail médecins**. Ce Portail vous permet de visualiser en temps réel les informations contenues dans le dossier du patient (comptes rendus, prescriptions d'ordonnance, décisions de la RCP, PPS...).

L'accès au Portail médecins

Vous êtes déjà inscrit, connectez-vous sur : <https://portailmedecins.baclesse.fr>

Vous souhaitez vous inscrire ?

Faites une demande écrite d'accès, par mail à laentroussel@baclesse.unicancer.fr en indiquant vos :

- Nom, prénom
- Téléphone fixe du cabinet
- N°RPPS
- Nom de votre établissement hospitalier ou HAD, si vous y exercez.

Vos codes d'accès vous seront transmis par téléphone. Vous pourrez les personnaliser à votre convenance. Une formation téléphonique de 5 min pour la prise en main du portail vous sera également proposée.